Association des Conférences Episcopales de l'Afrique Centrale
A.C.E.A.C.

COMITE PERMANENT

De vos épées, forgez des socs de charrue
(cfr Is. 2,4)

Eglise, Famille de Dieu,
pour la paix et le développement de l'Afrique des Grands Lacs.

MESSAGE DES EVEQUES DE L'ACEAC AUX FIDELES DU BURUNDI, DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET DU RWANDA AINSI QU'AUX HOMMES DE BONNE VOLONTE

A L'OCCASION DU DIXIEME ANNIVERSAIRE DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DU SYNODE DES EVEQUES POUR L'AFRIQUE (Rome du 10 avril au 8 mai 1994)

Kinshasa, le 28 octobre 2004

Du même auteur :

« ***Vous êtes tous frères… (Mt 23,8), arrêtez les guerres !*** », Nairobi, le 19 novembre 1999.

« ***Recherchons … ce qui contribue à la Paix*** » (Rm 14,19, Kigali, 17 mai 2002. Traduction anglaise du 23 octobre 2003 : « ***Seek … what contributes to Peace*** » (Rm 14,19). Kinshasa, 2003. Texte contenant le « *Manifeste de l'ACEAC Pour la Paix en Afrique des Grands Lacs* ».

Adresses :

Secrétariat Général de l'ACEAC
Au Centre Interdiocésain
59, Avenue Mont Virunga - GOMBE
R.D.C.
Tél. (+ 243) 99 40 160 - Fax (+ 243) 81 30 13 985
E-mail : aceac@ic.cd

Dépôt légal n° BT 3.0410 - 57 219

Introduction

1. Dix ans sont désormais écoulés depuis que l'Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques s'est réunie à Rome, du 10 avril au 8 mai 1994. De ce Synode est sortie l'Exhortation apostolique post-synodale ***Ecclesia in Africa*** promulguée par le Pape Jean-Paul II à Yaoundé au Cameroun, le 14 septembre 1995. **L'idée force du Synode a été l'édification de l'Eglise Famille de Dieu en Afrique**, idée promue comme objectif prioritaire de l'évangélisation en profondeur.

2. Lors de la VIII^{ème} Assemblée Plénière extraordinaire de l'ACEAC réunie à Kinshasa du 6 au 7 juillet 2004, nous avons eu la joie de commémorer cet événement avec Son Eminence le Cardinal Renato Raffaele Martino, président du Conseil Pontifical «Justice et Paix», ainsi qu'une délégation des Evêques de France. Comme promis au terme de la VI^{ème} Assemblée Plénière de l'ACEAC, tenue à Kigali du 13 au 18 mai 2002, nous vous adressons ce message dont l'objet est, d'une part d'évaluer le pas franchi au cours de ces dix dernières années, et d'autre part d'offrir des perspectives d'avenir pour une paix durable et un développement harmonieux pour nos trois pays.

3. **Dans notre Sous-région, il faut que soit mis définitivement fin aux guerres, pour que nous puissions nous remettre résolument au travail, en vue d'un développement intégral de nos populations.** En effet, « *la paix est condition d'un développement*

durable, et le développement lui-même conduit dans la solidarité et le respect de la dignité humaine est facteur de paix et d'harmonie sociale »[1]. C'est pourquoi, en nous inspirant de la prophétie d'Isaïe, nous vous exhortons à **transformer vos épées en socs de charrue (cfr Is. 2, 4)**. L'édification de l'Eglise Famille de Dieu que le Synode a établi comme horizon de la nouvelle Evangélisation devra donc assumer cette double préoccupation, celle de la paix et du développement, en ce qui concerne notre Sous-région.

I. Eglise Famille de Dieu dans un contexte de violence

4. Le Pape Jean Paul II écrit dans *Ecclesia in Africa* : « *La nouvelle évangélisation visera donc à édifier l'Eglise famille, en excluant tout ethnocentrisme et tout particularisme excessif, en prônant la réconciliation et une vraie communion entre les différentes ethnies, en favorisant la solidarité et le partage en ce qui concerne le personnel et les ressources entre Eglises particulières, sans considérations indues d'ordre ethnique* »[2]. Ce disant, le Pape rappelle, d'une part, l'identité de l'Eglise dans laquelle nous sommes entrés

[1] R.R. MARTINO (Card.), Allocution à l'Eucharistie d'ouverture de l'Assemblée Plénière extraordinaire de l'ACEAC, Kinshasa, le 4 juillet 2004.

[2] JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*. L'Eglise en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000. Exhortation apostolique post-synodale du 14 septembre 1995, n° 63. Médiaspaul, Limete-Kinshasa (Zaïre), 1995. Texte cité par la suite en sigle: **EIA.**

de par notre baptême, d'autre part, de nouveaux liens qui en sont issus et qui dépassent les simples liens de sang, pour s'étendre à tous les hommes et à toutes les femmes, tous créatures de Dieu. Dans ce sens, saint Paul, s'adressant aux chrétiens de Galates ne déclare-t-il pas : « *Vous tous en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ : Il n'y a ni Juif ni Grec, ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme; car vous tous ne faites qu'un dans le Christ Jésus* » **(Ga 3, 27-28)**

5. Notre Eglise Famille de Dieu dans la Sous-région des Grands Lacs est loin de bénéficier de la paix que le Christ ressuscité n'a cessé de souhaiter et de donner à ses disciples. Les mouvements forcés de populations à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières, les changements de régimes politiques dans la violence, les guerres civiles, les familles déchirées par les conflits armés, les femmes déshonorées et violées, les veuves, les orphelins, les enfants de la rue, les enfants non accompagnés, les enfants soldats, les pandémies, spécialement le VIH/SIDA, la destruction des infrastructures socio-économiques, la paupérisation croissante des populations etc... : autant de situations concrètes dans lesquelles l'Eglise a dû courageusement œuvrer ces derniers temps pour la cause de l'Eglise Famille dans notre Sous-région. **Outre ses nombreux messages et ses exhortations, l'Eglise s'est investie dans le processus de paix sous diverses formes.** En effet, Nous, Evêques de l'ACEAC, avons lancé des appels pressants aux belligérants en faveur de la paix, avons tenu des réunions dans les capitales de nos trois

pays même en période de guerre, avons plaidé pour la cause de la paix auprès des chefs d'Etat de nos pays, avons accompagné différentes étapes de négociations de paix. Et ce que nous disions de l'avènement de la paix, dans notre message de novembre 1999 à Nairobi reste encore valable aujourd'hui, tant que l'objectif n'est pas encore totalement atteint. « *Une paix durable ne peut être effective que dans le dialogue entre différents fils de chacun de nos pays. Ce dialogue doit viser une réconciliation sincère, fondée sur la justice et le pardon. Ce dialogue doit viser à l'établissement d'un ordre consensuel et à l'instauration d'un Etat de droit porté par une culture démocratique.* »[3] C'est la raison pour laquelle, nous devons non seulement continuer à prier pour la paix, mais discerner les obstacles actuels, qui empêchent son avènement et travailler hardiment pour son instauration.

II. La paix encore menacée dans la Sous-région des Grands Lacs

6. **La paix se trouve encore menacée par certains vents contraires.** Certes, des efforts énormes ont été faits pour hâter l'avènement de la paix dans la Sous-région des Grands Lacs, efforts accomplis aussi bien par des acteurs politiques que par les populations elles-mêmes, sans oublier les actions de l'Eglise et la contribution de la communauté internationale. Des accords ont été

[3] ASSEMBLEE PLENIERE DE L' ACEAC, *Vous êtes tous des frères ! Arrêtez les Guerres,* Nairobi, le 15 novembre 1999, n° 5. Kinshasa, Ed. CENC, 1999.

signés, après de longues négociations. Ces accords ont débouché ici et là sur l'installation des institutions de transition, dans le but de l'instauration d'un Etat de droit. Néanmoins certaines menaces à la paix persistent, parmi lesquelles il y a l'utilisation des fractures ethniques à des fins politiciennes, le manque de respect de la parole donnée voire l'usage fréquent des mensonges comme moyen d'arriver ou de se maintenir au pouvoir, le manque du souci du bien commun global ; pratiques qui, somme toute, révèlent la déficience de l'éthique politique chez bon nombre des dirigeants de nos pays. De plus, il existe certains réseaux économiques occultes qui saignent à blanc la Sous-région. D'autres favorisent la vente massive des armes lourdes et légères et se livrent à l'exploitation frauduleuse des richesses naturelles de nos nations. D'autres encore entretiennent les conflits sanglants pour continuer à pêcher en eaux troubles. Ces situations aboutissent finalement à la banalisation de la vie humaine, qui pourtant est sacrée, et à la destruction méchante de son environnement.

7. Les divers maux prennent leur source, d'une manière ou d'une autre, dans le cœur de l'homme si bien que l'avènement de la paix dans la Sous-région des Grands Lacs, dépend étroitement de l'**éducation des consciences et de la conversion des cœurs.** Saint Jacques dans son Epître écrit : « *D'où viennent les guerres, d'où viennent les conflits entre vous? N'est-ce pas justement de tous ces instincts qui mènent leur combat en vous-mêmes! Vous êtes pleins de convoitises*

et vous n'obtenez rien, alors vous tuez; vous êtes jaloux et vous n'arrivez pas à vos fins, alors vous entrez en conflit et vous faites la guerre» (**Jc 4, 1-3**). Si les égoïsmes de toutes sortes compromettent en nous et autour de nous l'avènement d'une paix véritable et durable, il n'est pas moins vrai que l'attention et le respect constant de la dignité et des droits des personnes et des nations marquent un progrès réel vers la paix et la démocratie. C'est pourquoi, avec le Pape Jean-Paul II, nous affirmons qu'«*il n'y a pas de paix véritable, si elle ne s'accompagne pas d'équité, de vérité, de justice et de solidarité. Est voué à l'échec tout projet qui tend à séparer deux droits indivisibles et interdépendants : le droit à la paix et le droit au développement solidaire*»[4].

III. Le développement, nouveau nom de la Paix

8. Comme le disait le Pape Paul VI, le « **développement est le nouveau nom de la paix** », à condition, qu'il puisse, bien sûr, viser « tout l'homme et tout homme, spécialement les plus pauvres et les plus déshérités de la Il faut que la promotion de la dignité humaine reconnue en chaque personne, soit au centre de tous les programmes de développement, et sans oublier non plus la dimension communautaire, qui suppose et implique « un développement solidaire et harmonieux de tous les membres d'une nation et de tous les peuples

[4] JEAN-PAUL II, *Message pour la Journée mondiale de la Paix*, janvier 2000.
[5] Cf. EIA, n°68.

de la terre .»[6] En outre, les plans d'actions de développement doivent rigoureusement tenir compte de ce que l'existence de l'homme est à la fois spirituelle et matérielle, et qu' « une vision déformée de la vie et de l'homme »[7] peut ne pas répondre aux exigences du vrai développement. La simple croissance économique n'épuise pas toute la richesse de ce processus. Il faut en outre la solidarité et le partage, pour que le développement soit plénier et harmonieux, et que soit sauvegardée la dimension sociale, dans l'optique de la promotion des droits et devoirs fondamentaux de chaque membre de la société.

9. Nous ne le dirons jamais assez, les conflits armés et les guerres ont mis en péril la paix dans notre Sous-région des Grands Lacs, en même temps qu'ils ont systématiquement détruit toutes nos infrastructures socio-économiques. C'est pourquoi, désormais, il faut non seulement prévenir ce désastre, mais nous attaquer aux divers problèmes qui en sont les causes, principalement le retard de développement, la pauvreté frisant presque la misère qui sévit dans notre Sous-région, ainsi que les injustices sociales et les exclusions diverses. « *Chrétiens, nous avons la responsabilité de **'L'Evangile de la paix' (Eph. 6, 15)**. Tous, ensemble nous pouvons contribuer efficacement au respect de la vie, à la sauvegarde de la dignité de la personne*

[6] PAUL VI, *Populorum progressio*, n° 48, tel que cité dans EIA, n°70.
[7] Cf. EIA, n°52

humaine et de ses droits inaliénables, à la justice sociale et à la préservation de l'environnement, etc .

10. Pour arriver à ce développement voulu intégral, solidaire et harmonieux, il devient plus qu'urgent **d'arrêter complètement toutes les guerres.** Les peuples des pays des Grands Lacs ont besoin de paix, pour reprendre le travail, qui est un facteur important pour le développement. D'ailleurs, tout travail humain est une contribution à l'œuvre de la création, et une réponse au commandement du Seigneur de soumettre le monde (cfr **Gn 1, 28**). Cependant, les fruits du travail commun ne doivent pas être détournés à des fins égoïstes, mais favoriser plutôt le mieux être global de nos Nations. Cela suppose inévitablement que les biens soient redistribués de façon équitable et qu'il y ait, à tous niveaux, **le souci d'une bonne gouvernance et une lutte sans merci contre la corruption.**

11. Il revient à l'Etat de veiller à l'ordre public, à garantir le respect des droits et devoirs des citoyens pour un développement harmonieux de la société, et à organiser la vie économique des peuples. Que ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir soient les premiers artisans soucieux d'instaurer la démocratie et de redonner à nos peuples l'initiative sur tout ce qui touche à leur existence. Aux peuples de prendre conscience, qu'il leur revient de droit de députer des personnes de leur choix à la gestion de la chose publique, notamment par une

[8] JEAN-PAUL II, *Vœux au Corps diplomatique*, en janvier 2004

participation consciente et libre aux élections. Quant à l'Eglise, elle continuera à participer vigoureusement au processus du développement, particulièrement à travers l'enseignement constant des pasteurs et l'engagement irremplaçable des chrétiens laïcs à qui il incombe d'animer de l'intérieur, à la façon d'un ferment, les réalités temporelles et de les disposer pour qu'elles soient toujours selon l'enseignement du Christ. Nous invitons donc tous les chrétiens ainsi que tous les hommes de bonne volonté, par amour pour notre peuple et pour chacun des membres de ce peuple, à lutter pour la qualité de la vie dans nos nations et pour l'instauration d'un ordre social nouveau.

IV. Notre plan d'action

12. En vue d'apporter sa contribution spécifique à ce vaste plan d'une Eglise Famille de Dieu où ses filles et fils vivent en dignité, l'Eglise se propose de mener son action dans quelques secteurs prioritaires :

    1° **Promouvoir une pastorale de la famille.** Nous constatons un effritement rapide des valeurs de la famille africaine à cause surtout des guerres qui ont provoqué l'instabilité et fragilisé les individus et la société. Nous devons aider les familles à retrouver les repères moraux et spirituels pour se régénérer et reconstruire une société plus harmonieuse. Au plan pastoral, nous proposons de soigner la préparation au mariage et d'offrir à ceux qui sont déjà mariés plusieurs occasions de ressourcement. Ainsi, les

familles seront le berceau de l'Eglise Famille de Dieu.

2° **Responsabiliser la jeunesse**, espoir de nos pays et de nos Eglises par une éducation à la paix et au développement bien compris.

3° **Engager la femme**, mère et gardienne de la vie, à jouer pleinement son rôle dans la croissance de l'Eglise Famille de Dieu et dans la vie publique, jusque dans la résolution des conflits qui engendrent la mort.

4° **Promouvoir une pastorale de la réconciliation et du pardon** à l'intérieur de chaque pays et entre les trois nations.

5° **Engager les intellectuels chrétiens** à prendre conscience de leurs responsabilités dans les domaines socio-politiques et économiques de la Sous-région des Grands Lacs.

6° **Sensibiliser tous les chrétiens à lutter contre le fléau du VIH/SIDA** au moyen des ressources compatibles avec la morale chrétienne.

7° **Poursuivre les contacts avec les Eglises sœurs** pour une action concertée en faveur de la paix et du développement dans la Sous-région.

8° **Former les chrétiens pour qu'ils soient acteurs de leur propre développement** et qu'ils sachent exploiter les potentialités dont disposent nos pays.

9° **Préparer soigneusement notre participation à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs** dont la tenue est déjà décidée au niveau de l'ONU.

Nous invitons chaque membre de l'Eglise à participer activement à la réalisation de ce plan d'action.

Conclusion

13. Chrétiens du Burundi, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda, la guerre n'a que trop duré. Mobilisons-nous autour de ce plan d'action pour hâter l'avènement de l'Eglise Famille de Dieu dans nos pays des Grands Lacs et engageons-nous avec beaucoup plus d'énergie pour la cause de la paix et du développement. A l'occasion du dixième anniversaire de l'Assemblée Spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques, comme le dit le prophète Isaïe, **transformons nos épées en socs de charrue**. Cela signifie triompher de toutes les tendances et actions qui entretiennent les guerres, pour travailler au développement de nos nations.

14. Notre Sous-région a de grandes richesses naturelles et des valeurs culturelles qui peuvent servir au redressement et à la croissance de nos pays. C'est forts

de ce vœu du Synode pour l'Afrique, que nous confions notre présent programme d'action à Dieu, par l'intercession de la Vierge Marie, Notre Dame d'Afrique et Reine de la paix.

Kinshasa, le 28 octobre 2004.

Comité permanent de l'ACEAC

Membres représentant la CECAB

S.E. Mgr **Simon NTAMWANA,** Archevêque de Gitega
2ème Vice-Président de l'ACEAC

S.E. Mgr **Jean NTAGWARARA,** Evêque de Bubanza

S.E. Mgr **Gervais BANSHIMIYUBUSA,** Evêque de Ngozi

Membres représentant la CENCO

S.E. Mgr **Nicolas DJOMO,** Evêque de Tshumbe
Président de l'ACEAC

S.E. Mgr **Godefroid MUKENGE,** Archevêque de Kananga

S.E. Mgr **Tharcisse TSHIBANGU,** Evêque de Mbuji-Mayi

S.E. Mgr **Théophile KABOY,** Evêque de Kasongo et
Administrateur apostolique de Kindu

S.E. Mgr **Melchisédech SIKULI,** Evêque de Butembo-Beni

Membres représentant la CEPR

S.E. **Mgr Augustin MISAGO,** Evêque de Gikongoro
1er Vice-Président de l'ACEAC

S.E. **Mgr Alexis HABYAMBERE,** Evêque de Nyundo

S.E. **Mgr Anastase MUTABAZI,** Evêque de Kabgayi

MÉDIASPAUL

Imprimerie MÉDIASPAUL - Kinshasa (RDC)
WWW.mediaspaul.org
Imprimé en RDC-Printed in Congo DR